

Retour sur l'Assemblée Générale de l'ANPLF

Le 9 novembre 2021 à Paris



Au total, 11 participants étaient présents à Paris et représentaient les structures membres de l'ANPLF en Nouvelle-Aquitaine, Vosges, PACA, Normandie, Haut-Rhin, Isère et Bretagne. De plus, 7 personnes ont pu participer par visioconférence, pour l'Île de France, la Corse, l'Aveyron, le Var et les Hauts-de France.

A l'issue d'un débat très constructif, l'Assemblée générale a fixé les objectifs suivants pour 2022 :

- Pour faire face à la pression actuelle exercée sur notre filière sur le plan réglementaire et en particulier sur la question des autocontrôles, le document « comment construire son plan d'autocontrôle », élaboré par le réseau des techniciens de l'ANPLF, sera utilisé comme référence par les structures :
 - les demandes de DDPP allant au-delà des recommandations de ce document seront refusées...
 - le document sera présenté lors des réunions, si possibles annuelles, entre les structures et leurs DDPP locales.
- Pour améliorer les flux d'information au sein de l'ANPLF, nous diffuserons des informations plus courtes et nous indiquerons plus clairement aux structures les informations ayant vocation à être transmises aux producteurs



- Pour renforcer les liens entre les structures membres de l'ANPLF :
 - o Les membres du Bureau et/ou l'animatrice de l'ANPLF participeront aux Assemblées Générales des structures membres, voire en cas de demande, à des réunions de Conseil d'Administration.
 - o L'ANPLF organisera en présentiel deux réunions internes au minimum par an : son Assemblée Générale, et une réunion des techniciens de son réseau
- Un travail sera entrepris en 2022 par le Conseil d'Administration de l'ANPLF sur la question de nos modalités de cotisation, dans le but d'avoir un système plus équilibré et juste à partir de 2023
- La campagne de communication J'élève Je transforme Je vends sera poursuivie et renforcée
- L'ANPLF va s'ouvrir au secteur de la transformation à la ferme de viande et de volaille, avec lequel la transformation laitière fermière a des enjeux et des intérêts communs (réglementaires, communication...).

**Consultez les documents de l'Assemblée Générale,
et notamment le rapport d'activité sur :**
<https://www.anplf.com/ag-anplf-2021>